NEUVILLE-EN-FERRAIN

Importante arrestation

UN REPRIS DE JUSTICE ARRÊTÉ PAR LE GARDE POUR MENACES DE MORT ET VOL.

Le garde champêtre Gustave Valcke a arrêté jeudi dans la soirée, un dangereux repris de justice, Jean-Baptiste Dubuisson, âgé de 27 ans, sans profession avouable et sans domicile fixe, sous l'inculpation de filouterie d'auberge, vol et menaces de mort sous conditions.

Ce dangereux individu, qui rôdait dans la localité, jeudi dans l'après-midi, s'est introduit dans la boutique de Mme veuve Desreumaux-Liagre, épicière au hameau du Durmont, pour se faire restaurer à l'œil. Après avoir obtenu de la commerçante, une demi-douzaine de boîtes de sardines, il exigea des tartines. Profitant de ce que Mme Desreumaux était allée chercher du pain dans la pièce voisine, Dubuisson enleva une somme de quarante francs qui se trouvait dans le tiroir du comptoir. A son retour, l'épicière constata la soustraction de la recette, mais le voleur la menaça de lui faire son affaire si elle avait le malheur de crier. Le misérable prit alors la fuite à travers champs. Le garde Valcke qui avait été avisé du méfait, s'était mis à sa recherche. Vers vingt heures et demie, il trouva le voleur caché dans les récoltes. Dubuisson, qui n'en est pas à son coup d'essai, a été arrêté et mis à la disposition de la gendarmerie.

Avant de commettre son exploit dans l'épicerie de Mme Desreumaux, le triste individu avait déjà filouté M. Jules Callewaert, cabaretier, du voisinage. Il s'était fait servir à boire et à manger en menaçant la débitante qui se trouvait seule dans son débit.

LA FIÈVRE APHTEUSE. — Le maire de la commune de Neuville-en-Ferrain, en vertu de l'arrêté préfectoral en date du 21 juin 1911, informe les marchands, commerçants en bestiaux, cultivateurs, etc..., qui, à dater du 25 juin 1911, introduiront dans leurs étables ou pâtures des animaux d'espèce bovine, ovine, caprine ou porcine, devront en faire la déclaration à la mairie dans les *douze heures* au plus tard de l'introduction de ces animaux. Ceux-ci ne pourront en sortir avant *cinq jours* pleins à compter de l'heure de la déclaration et qu'après *constatation par un vétérinaire* sanitaire agréé qu'ils sont complètement indemnes de fièvre aphteuse.

MOUVAUX

UNE AFFAIRE DE COUPS. — M. Verlinde demeurant rue Jeanne d'Arc, a porté plainte contre un ouvrier peigneur de Marcq-en-Barœul, Albert Delberghe, qui se serait introduit dans son jardin et aurait menacé sa femme. Non content de cela, et ayant rencontré Delberghe, Verlinde eut recours jeudi matin à la manière forte et renouvela sa correction jeudi après-midi.

Ce dernier a porté plainte à son tour contre son agresseur.

UNE CONFÉRENCE SUR LA LIGUE SOCIALE D'ACHETEURS. — Au cours de la réunion mensuelle de la J. C., aujourd'hui vendredi 30 juin, à huit heures, M. Delmasure, de Roubaix, fera une conférence sur la Ligue sociale d'acheteurs.

WATTRELOS

UNE CONFÉRENCE DE M. JULES GUESDE SUR LES RETRAITES OUVRIÈRES. — Tandis que de tous côtés on multiplie les conférences de propagande en faveur de cette loi des retraites ouvrières, qui n'est sans doute pas parfaite, mais qui, dans le domaine des possibilités actuelles, semble être tout de même bienfaisante pour les travailleurs de leur côté, les adversaires de la loi continuent leur campagne d'opposition. On connaît le point de vue de M. Jules Guesde, député de Roubaix, qui fut le seul député socialiste qui vota contre la loi. Par principe socialiste, il s'oppose à tout versement ouvrier pour la constitution de la retraite.

A l'ouvrier, dit-il, devrait revenir tout le travail qu'il fournit. Le patron, dans le salaire qu'il donne insuffisant « vole », d'après lui, une partie de la rémunération de ce travail. S'il faut donc prendre à quelqu'un, c'est au capitaliste.

Ce sont les mêmes déclarations que M. Jules Guesde a faites, jeudi soir, à Wattrelos, dans la conférence qu'il donna, à 8 heures et demie, salle Briffaut, sous la présidence de M. Briffaut, conseiller général, et devant une bonne centaine d'auditeurs.

Avant lui, M. Lebas, conseiller municipal de Roubaix, avait développé, lui aussi, les griefs invoqués contre la loi : celui qui est spécial aux socialistes et qui se rapporte au principe de la cotisation ouvrière, et ceux aussi que tout le monde est d'accord à formuler, sur la tardivité

La conférence a pris fin, sans aucun incident, M. Compère-Morel, député du Gard, qui devait accompagner M. Jules Guesde, n'était pas venu.

VACCINATIONS GRATUITES. — Des séances de vaccinations gratuites auront lieu à la Mairie, salle de l'étage, aux jours et heures indiqués ci-dessous ; elles seront faites par MM. les docteurs Broquet et Maillard, les mardi 11, mercredi 12 et jeudi 13 juillet, de 4 à 5 heures du soir.

Le jeudi 20 juillet, de 4 à 5 h., aura lieu en même temps que les vaccinations, la révision des opérations des séances précédentes.

Sont soumis à la vaccination obligatoire, les enfants nés en 1910, les enfants nés en 1901 et les personnes nées en 1891.

LILLE

Violent incendie au Faubourg d'Arras

UNE FABRIQUE DE CHICORÉE DÉTRUITE
CENT MILLE FRANCS DE DÉGÂTS

Un incendie d'une grande violence à complètement détruit, jeudi matin, la fabrique de chicorée de M. Louis Flinois, située rue du Faubourg d'Arras, 50.

Trois ouvriers sont occupés dans l'établissement. Mercredi soir, vers dix heures, M. Louis Flinois avait fait une ronde sans rien remarquer d'anormal.

Vers cinq heures du matin, en arrivant à l'usine, l'ouvrier Auguste Debaye voyait une fumée intense, s'échappant de la toiture de la fabrique. Il prévint par téléphone M. Flinois et les pompiers.

En attendant l'arrivée des pompes, des voisins tentèrent de pénétrer dans la fabrique, mais ils durent renoncer à leur tentative. Très rapidement la pompe à vapeur de la caserne Malus arriva sur les lieux, mais l'eau faisant défaut, on dut avoir recours pour alimenter la pompe à vapeur au réservoir de l'établissement Merveille.

Les pompiers durent se borner à protéger les deux immeubles voisins. A 8 heures, tout danger avait disparu. De la fabrique Flinois il ne reste que les murs branlants.

Les dégâts s'élèvent à la somme de 100.000 francs : 40.000 fr. pour les marchandises, 60.000 fr. pour les machines et la construction.

Les dégâts causés à la fabrique de Kosmaplast sont évalués à 5.000 fr. et ceux occasionnés au hangar de la filtrerie Landy à 2000 francs.

La cause du sinistre est inconnue. Une enquête est ouverte.

Convois Funèbres

Mademoiselle Hortense-Victoire DAZIN, décédée à Roubaix, le 29 juin 1911, dans sa 80me année, administrée des Sacrements. Convoi et Service, le samedi 1er juillet, à 9 heures, en l'Eglise St-Martin. Veillée, le vendredi 30 juin, à 6 heures. Assemblée, rue du Nord, 16, à 9 heures.

Monsieur Désiré-Théophile DESNEULINS, décédé à Wattrelos, le 28 Juin 1911, dans sa 41me année, administré des Sacrements. Convoi et Salut Solennels le Vendredi 30 courant, à 3 h. 1/2, église St-Vincent-de-Paul, sa paroisse. Assemblée 6, rue de Mouscron, à 3 heures. 9975d

Nouvelles Religieuses

ROUBAIX

— **Chapelle de la Visitation Sainte-Marie** (128, boulevard de Strasbourg, Roubaix). — Le dimanche 2 juillet sera célébrée la fête patronale de la Visitation. A 4 h. 3/4, aura lieu un salut solennel avec sermon.

— **Paroisse N.-D. du Bon Conseil.** — Dimanche prochain, à la suite des vêpres qui seront chantées à 3 heures, aura lieu la seconde procession en l'honneur du Saint-Sacrement. La procession se rendra par le Gauquier et le Petit-Paris, au Pensionnat de la Ste-Union, à Estaimpuis, où sera dressé le reposoir.

— *Notre-Dame.* — Vendredi 30 juin, jour consacré au Sacré-Cœur, le Saint-Sacrement sera exposé toute la journée. A 6 h. 1/2 du soir, salut solennel avec sermon.

— *Saint-Joseph.* — L'Adoration du Saint-Sacrement aura lieu le dimanche 2 juillet. A cette occasion le salut de la retraite est célébré chaque soir de cette semaine à 8 h. Sermon par le P. Beun, missionnaire diocésain.

NOMINATION ECCLÉSIASTIQUE

M. l'abbé Laurent, curé à Haussy, est nommé curé à Sous-le-Bois.

MARIAGES ET FIANÇAILLES

— En l'église Notre-Dame de Consolation, à Lille, a été célébré le mariage de Mlle Cécile Arthaud, fille de M. Claude Arthaud, professeur de droit aux Facultés catholiques de Lille, et de Madame, avec M. Louis Damez, ingénieur civil des mines.

— En l'église de Bévillers, a été célébré le mariage de Mlle Clémence Leroy, fille de M. et Mme Leroy-Briffaut, propriétaires à Bévillers, avec M. Gaston Leduc, brasseur à Caudry, fils de M. et Mme Leduc-Brouet.

— Mercredi a été célébré, en l'église Saint-Martin, à Dunkerque, le mariage de Mlle Madeleine Leroy, fille de M. Jules Leroy, agent-voyer d'arrondissement, faisant fonctions d'ingénieur, et de Mme Leroy, avec M. Emile Bossuat, docteur en médecine à Paris.

— Le mariage de M. Joseph Varlet, trésorier de la Caisse d'épargne d'Hazebrouck, fils de M. Benoît Varlet et de Mme, née Dethoor, avec Mlle Rose Stoven, fille de Mme Stoven-Géneau de Lamarlière, a été célébré en l'église de Berlaimont.

FACULTÉ DE MÉDECINE et DE PHARMACIE. — Viennent de subir avec succès et mention la synthèse du troisième examen définitif de pharmacie : MM. Louis Gruyelle, d'Haubourdin (Nord) ; Louis Lainé, d'Agnez-les-Duisans (P.-de.C.) ; Charles Leprince, de Rosendaël (Nord) ; Vandamme, de Lille.

Petite Correspondance

Le « Journal de Roubaix » publie gratuitement dans cette rubrique, les réponses aux demandes de renseignements.

Un dactylographe. — Oui, adressez-vous à la librairie du *Journal de Roubaix*, on vous y abonnera. — *L.D.G.* — Elle en a du moins l'apparence mais nous ne vous engageons pas d'entrer dans la combinaison. — *B.R.* — Nous vous conseillons de faire un acte d'association : c'est plus régulier dans l'intérêt des deux associés. — *Boris.* — Oui, il est indispensable que la requête soit faite par le plus directement intéressé ; si vous craignez les frais, ne répondez plus et l'affaire sera classée. — *N.H.* 512. — 1. Non ; 2. Faire établir un acte d'absence. — *Un fils brutalisé n° 100.* — Oui, vous êtes encore sous la puissance paternelle. — *D.C.A.* — Il faut faire une requête au Préfet, sur papier timbré, en justifiant votre demande ; il vous sera sans doute répondu assez promptement. — *Léon et sa mère.* — Dites : trois numéros du « Journal », il n'y a pas d'autre façon de s'exprimer. — *AAA.* — 1. La seule obligation est de ne pas nuire à la solidité du mur ; 2. Prendre les engagements exigés par la ville pour la mise en état de viabilité. — *Un écolier ennuyé.* — Ce sont toutes choses qu'on vous apprend en classe et qu'il serait trop long d'exposer ici. — *Un écolier M.G.* — Vous auriez dû faire cette demande de réintégration avant 50 ans pour jouir du bénéfice de la loi. — *Utrecht 100.* — 1. Oui ; 2. Quelque soit l'âge, il faut faire des actes respectueux ; 3. Non pas entièrement mais partiellement. — *A.R.* — Vous restez tenu des obligations insérées au bail que vous avez signé. — *B. Croix.* — Oui, à moins que les enfants n'aient répudié la nationalité à leur majorité.

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du jeudi 29 juin

Présidence de M. GODART, vice-président

Une scène sanglante à Croix

Le 7 mai au soir, dans l'estaminet Hiergens, 27, rue de la Limite, à Croix, se trouvaient plusieurs consommateurs parmi lesquels M. Alfred Nohens, 34 ans, apprêteur, demeurant à Roubaix, rue des Vélocipèdes, cour Wattel, ainsi qu'Alfred Tacquenière, 27 ans, demeurant également à Roubaix, rue Cugnot.

Ce dernier invectiva le père du cabaretier, pauvre vieillard sourd et muet, qui se trouvait là aussi. M. Nohens ne put s'empêcher de faire à Tacquenière des observations que celui-ci prit du reste très mal.

Subitement furieux, il brisa sa chope et avec le tesson en taillada le cou de Nohens. Comme la cabaretière intervenait pour rétablir l'ordre dans son débit, elle fut, elle aussi, frappée à coups de chope et c'est au cou également qu'elle fut blessée.

A l'audience Tacquenière ne se rend pas compte de la gravité de sa conduite qu'il semble mettre sur le compte de la fatalité.

Le Tribunal le condamne à 6 mois de prison et 5 ans d'interdiction de séjour.

Un voleur de vélo

M. Demol, cabaretier et camionneur, rue de Lille, 14, à Roubaix, logeait depuis quelques jours un sieur Lucien Meulande, 28 ans, sujet belge, employé à l'usine des Machines agricoles de Croix. Le 19 mai, sans façon, sous prétexte d'une promenade et sans la moindre autorisation, Meulande prit le vélo de M. Demol. Mais il n'est pas encore revenu. — 3 mois de prison par défaut.

Un cannibale

Alors que son camarade de travail, Albert Deliveyne, 39 ans, débardeur à Marquette, accomplissait sa besogne, le 6 mai, Henri Pharasyn, 51 ans, l'assaillit brutalement et commença par lui porter un coup de couteau à l'omoplate gauche, puis d'autres coups au bras. Comme Deliveyne, pour se défendre, mettait les mains en avant, Pharasyn lui mordit cruellement le pouce droit. Sa brutalité vaut à ce dernier 3 mois de prison mitigés du sursis.

Affaires diverses

— Le 4 juin, dans la soirée, deux tisserands, Joseph Vercant, 41 ans, rue du Moulin-Fagot, cour D'halluin, à Tourcoing, et Henri Vercant fils, 19 ans, demeurant rue de Renaix, 87, étaient pris de boisson, causaient du scandale au cinéma de M. Mimpelaere, rue du Chevalier-Bayard. Invités au calme, ils outragèrent l'agent Decocq de service. — 6 jours de prison au fils et 30 francs d'amende au père.

— Ouvriers chez M. Pollet, cultivateur à Leers, Pierre Lebrun, 19 ans, et François Hespel, 65 ans, ont omis de faire dans les huit jours de leur arrivée en France la déclaration de résidence imposée aux étrangers. A chacun 16 fr. avec sursis.

— Dans un bal de Roubaix, le 4 juin, Théophile Dewalle, 19 ans, plus qu'excité était invité au calme par l'agent Petit. Mieux, il essayait d'ameuter les autres contre l'agent. Aussi est-il condamné à 8 jours de prison.

— Mécontente de ce que sa fille était allée habiter avec un sieur Henri Catel, 20 ans, domestique, rue du Fort, cour Parent, à Roubaix, Léonie Copman, femme Vandenhaeghel, 40 ans, attendit celle-ci à sa sortie du nouveau domicile qu'elle s'était choisi. Son attente fut trompée car sa fille réussit à s'enfuir ; la dame Vandenhaeghel roua de coups de casserole Henri Catel. — Elle encourt 25 fr. avec sursis.

Chronique de l'Enseignement

TOURCOING

— *A l'Amicale Colbert.* — On annonce que, vu le « train spécial » pour l'excursion à Bois-Joly du 2 juillet, les adhésions sont encore reçues jusque samedi à midi. Coût du voyage pour sociétaires et amis présentés par eux, 2 fr. 15 (aller et retour). Un bal champêtre avec brillant orchestre sera donné dans le bois. En cas de temps douteux, la « sauterie » se fera dans une vaste salle de fête mise à la disposition des Colbertistes.

Adhésions : Café Bonte, Café du Bailly et chez Leman débitant de tabac rue de Gand.

Prière aux intéressés de retirer les tickets de chemin de fer, samedi soir à 6 heures, chez M. Bonte, place de la République.

Concerts et Spectacles

ROUBAIX

CASINO DE L'EXPOSITION

La force accouplée à l'élégance ; l'art reproduit avec perfection plastique : tel est le numéro des « Mario's » qui fait sensation actuellement au Casino de l'Exposition et qui mérite à lui seul d'attirer tout Roubaix. Et pourtant bien d'autres artistes et attractions figurent dans le programme extraordinaire de cette semaine : « Williany », l'incomparable chanteur à voix ; les « Makos », clowns musicaux ; « Delinay », comique ; le trio « Oran », gymnastes ; « Miseguette » et « Mazly », danseurs excentriques de première force.

La direction rappelle que tous les numéros ne sont engagés que pour sept jours : il faut donc se hâter d'aller applaudir ce programme, digne des plus grands music-halls parisiens.

CONCERT DU PARC

Vendredi 30 juin, de 5 h. à minuit. Grand Concert. Entrée libre. 9970d

Nouvelles Militaires

NOMINATIONS (territoriale). — *Infanterie.* — Ont été nommés ou promus aux grades ci-après et ont reçu les affectations suivantes :

Au grade de lieutenant-colonel, 1er régiment territorial d'infanterie, Poindrelle, du régiment de Cambrai ; 8e régiment territorial d'infanterie, Vigneau, du régiment de Saint-Omer.

Au grade de chef de bataillon : 16e régiment d'infanterie, Michel, du 3e.

Au grade de capitaine : 2e régiment, Bousquet, du même régiment ; 3e régiment, Polard, du régiment d'infanterie de Rennes ; Ruineux, du 2e ; Pécheret, du 82e ; Maney, du 4e ; 5e régiment, Lefebvre, du régiment d'infanterie d'Arras ; Flament et Fontaine, du 4e régiment ; 6e régiment, Watine, du 1er régiment ; 7e régiment, Plouvier, lieutenant du 1er régiment ; Beauvoir et Lecomte, du 8e régiment de même arme ; Martel, du régiment de Dunkerque ; Wiart, du même ; 8e régim., Lemaire du même.

Au grade de lieutenant, le sous-lieutenant Crespel, du 1er régiment territorial d'infanterie, maintenu dans son affectation.

Au grade de sous-lieutenant, les adjudants : 1er régiment territorial d'infanterie, Bailleux, du 1er régiment de zouaves ; 2e régiment, Montel, du 122e ; 3e régiment, Saissac, du 125e ; Florin, du même ; 5e régiment, Prudhomme, du régiment de Saint-Omer ; 8e régiment, Chiraux, du 7e régiment ; Demever, du même.

MUTATIONS. — *Service d'état-major.* — M. du Camp de Rosamel, capitaine, 27e d'artillerie, est nommé à l'état-major du commandement de l'artillerie du 1er corps.

Officiers d'administration des services d'état-major et recrutement. — Passent : M. Perruche, officier d'administration, bureau de recrutement de Saint-Omer, désigné pour l'état-major du 5e corps.

Infanterie. — Passent : MM. Petain, colonel breveté, réintégré au 33e ; Blachon, major du 84e au 124e ; de Barbe de la Barthe, major du 145e au 70e ; Fadat, chef de bataillon du 152e au 145e ; Furiet, chef de bataillon du 33e au 107e ; les capitaines Marquet E. M. 30e division, réintégré au 33e ; Lallement, du 158e au 43e ; Michaudel, du 84e au 124e ; Balluais, du 43e au 48e ; Agel, du 127e au 103e ; Rast, du 84e au 119e ; Ricq, du 64e au 33e ; Seiler, du 73e au 13e ; Desjardins, état-major 53e brigade, réintégré au 84e ; Huoliez, du 24e au 73e ; Girardin, du 1er au 30e ; Jannot, du 152e au [illegible] ; Pintiaux du 151e au 1er.

Cavalerie. — Passent : MM. Bourdeau de Fontenay, capitaine du 21e dragons au 9e dragons ; Greppo, capitaine du 20e chasseurs au 6e chasseurs ; Dubois de Beauchesne, capitaine du 24e dragons au 21e dragons ; de Kersatem, lieutenant du 6e chasseurs au 7e hussards ; Davadant, lieutenant du 4e cuirassiers au 26e dragons.

Artillerie. — Les officiers dont les noms suivent ont reçu les affectations ci-après :

Lieutenant-colonel : M. Lebrun, lieutenant-colonel du 27e au 33e, à Angers.

Capitaine désigné pour commander une batterie : M. Ramond, du 22e au 27e.

M. Mahieu, du 41e, passe au 26e comme adjudant-major.

Le lieutenant Thimel, du 17e au 1er régiment à pied.

Employés militaires de l'artillerie. — Les employés militaires et sous-officiers dont les noms suivent ont reçu les affectations ci-après :

Chefs armuriers de 1re classe : MM. Lacombe, du 30e d'artillerie, classé au 73e d'infanterie ; Paumier, du 15e régiment d'artillerie, classé au 5e rég. de cuirassiers.

Train des équipages militaires. — Ont reçu les affectations suivantes : MM. Debreil, du 17e esc., au commandement, par intérim, du 1er escadron ; Trusson, du 1er escadron, nommé major dudit escadron ; Gilliot, du 2e escadron, au 1er escadron.

Génie. — MM. Tatin, colonel directeur du génie à Lille, passe adjoint à Versailles ; Bayet, colonel directeur du génie à Besançon, est nommé directeur du génie à Lille.

Gendarmerie. — M. Humbert, capitaine, passe de Cambrai à Perpignan.

Service de santé. — MM. le médecin-major de 2e classe Dautheville, du 6e régim. chasseurs à cheval, passe au 35e régiment d'infanterie ; Egmann, des hôpitaux de la division d'Oran à Casablanca, passe au 6e régiment de chasseurs à cheval.

Pour vos mayonnaises, pour vos salades, pour vos fritures de tous genres, n'employez que **l'Huile de Table des Chartreux**, la plus douce et la meilleure des huiles comestibles. 640-4

La limitation des Débits de Boissons

Mercredi, 28 courant, la commission d'hygiène de la Chambre des députés, présidée par M. Lachaud, a reçu les délégués du Syndicat des Brasseurs de la région du Nord de la France, représentant l'Union générale des syndicats de la brasserie française. Cette délégation, composée de MM. Ch. Clerquin, vice-président du syndicat, et Watrelot, secrétaire général, était présentée par M. G. Vandame, député du Nord.

M. Watrelot a tout d'abord exposé à la commission que la brasserie ne peut accepter une limitation des débits de boissons. Elle reconnaît qu'il y a quelque chose à tenter pour enrayer l'alcoolisme et la prostitution clandestine, mais que les moyens proposés sont inopérants. Ce double but serait très certainement atteint par la refonte complète de la loi du 17 juillet 1880 sur le débits, en la rendant plus rigoureuse et plus certaine dans ses effets qui n'a jusqu'à ce jour donné que des résultats que l'on peut qualifier de négatifs.

Il soumet dans cet ordre d'idées un projet de réglementation des débits de boissons, qui fut élaboré par le Comité de défense des intérêts du Nord et accepté par les syndicats intéressés de producteurs et de détaillants, en particulier par la Fédération Nord-Nord-Est des débitants de boissons. Il insiste particulièrement sur la production du casier judiciaire tant pour les Français que pour les étrangers, et rappelle le projet de loi déposé par M. Lebrun, député, actuellement ministre des Colonies.

M. Clerquin, invité à prendre la parole, s'étend sur les inégalités qui pourront se produire lors des partages successoraux en cas de suppression après coup d'une maison qui ne serait plus affectée à l'usage de débits de boissons, ainsi que sur les monopoles ou trust de débits qui se produiront et créeront une espèce de monopole qui n'aurait pas pour lui le bénéfice d'un monopole créé au profit de l'Etat. Il soumet à la commission un amendement de M. P. Delemer, président d'honneur du Syndicat des Brasseurs, tendant à assurer dans une certaine mesure le respect des droits acquis vis-à-vis de tous les intéressés.

L'ELEVAGE
en grand de la volaille
résultats pratiques de 3 années d'expérimentation, par Sir Walter Palmer. 1 fr. 50 le volume ; — En vente aux librairies du « Journal de Roubaix » : 71, Grande-Rue, Roubaix.

Nord

UN PENDU A DUNKERQUE. — Un journalier, du nom de Bernard, a été trouvé pendu à son domicile, rue du Milieu, 22.

UN CABARET MIS A SAC A GRAVELINES. — Une tribu de romanichels s'était rendue dans un cabaret tenu par M. Billin. Les nomades, au nombre d'une trentaine, mirent le cabaret à sac.

Une compagnie du 110e de ligne fut requise, mais, quand la troupe arriva, les Bohémiens s'étaient éclipsés. Procès-verbal a été néanmoins dressé aux nomades.

CHUTE MORTELLE A DUNKERQUE. — Un chauffeur italien du vapeur « El Rantara », Angelo Ruffini, est tombé dans la cale de ce vapeur et s'est ouvert le crâne. Le malheureux a succombé à l'hôpital.

RÉTABLISSEMENT DU SERVICE RAPIDE ENTRE PARIS, LILLE, TOURCOING ET OSTENDE, ET VICE-VERSA. — Pendant la saison balnéaire, du 1er juillet au 30 septembre, les chemins de fer de l'Etat belge assureront les relations avec Ostende, Bruges, Blankenberghe, et Heyst, via Mouscron et Courtrai, au moyen de trois trains rapides, qui seront en correspondance immédiate à Lille avec les trains rapides de et pour Paris.

TRAINS DE PLAISIR POUR OSTENDE ET BLANKENBERGHE. — Les dimanches 2 et 23 juillet, des billets spéciaux de 2e et 3e classes pour Ostende et Blankenberghe seront délivrés aux stations ci-après : Lille, Croix-Wasquehal, Roubaix, Tourcoing, Tourcoing-les-Francs, Roncq et Halluin.

CONTRIBUTIONS INDIRECTES. — Ont été nommés receveurs buralistes de 2e classe : à la Sentinelle, M. Abdon Courtin ; à Bailleul, M. Prosper Croquette.

DANS LES FINANCES. — M. Vandevoir, percepteur de Raismes (Nord), est promu au grade de percepteur hors classe.

Comptoir National d'Escompte
de Paris
SOCIÉTÉ ANONYME
Capital : 200 millions de francs. Entièrement versé
Les Agences à :
ROUBAIX, 57-57, rue de la Gare ;
TOURCOING, 19, rue Carnot ;
paient, dès à présent, les COUPONS à l'échéance 1er Juillet 1911. ORDRES DE BOURSE (comptant ou terme). Versements. Echanges. Transferts. Renouvellement de Feuilles de Coupons, etc. Souscription. LOCATION DE COFFRES-FORTS, GARDE DE TITRES. DÉPOT DE COLIS. 9279

Pas-de-Calais

UN NOYÉ A LENS. — On a retiré du canal le cadavre de Benoit Dufresne, 21 ans, mineur. Le jeune homme s'est donné la mort à la suite de chagrins intimes.

UN CYCLISTE SE FRACTURE LE CRANE ENTRE OUTREAU ET BOULOGNE. — Un cycliste dont l'identité n'est pas encore établie, s'est jeté sur un chariot et s'est fracturé le crâne. La mort a été instantanée.

PEINTURE décors, vitrerie, miroit., peint. laquées, pap. peints. Léon Cocheteux, 94, rue du Luxembourg, Rx. Tél. 20.30. 758

A l'Exposition : Les facades des palais de la Belgique et de la Chambre de Commerce sont peintes à l'**Euchromine**, peinture silicatée à l'eau, lavable et très économique. Dessauvages, 26, Bd Colmar, Roubaix. 7277

BELGIQUE

A LA CHAMBRE

Séance du jeudi 29 juin

La séance est ouverte à 2 heures, sous la présidence de M. Nerincx, vice-président.

La réorganisation de l'armée

M. le ministre de la guerre dépose :

1. Un projet de loi modifiant la loi du 23 juin 1899, relative aux cadres organiques de l'armée ;

2. Un projet de loi portant des modifications à la loi du 2 juin 1889, portant réorganisation du cadre des officiers du corps d'état-major, de l'état-major des places, du service administratif, de l'infanterie, de l'artillerie et du génie ;

3. Un projet de loi portant réorganisation des cadres des services administratifs ;

4. Un projet de loi modifiant la loi du 5 juillet 1909 portant réorganisation du personnel du service de santé et du service vétérinaire.

Comme ces projets de loi, ajoute M. le ministre, auront pour conséquence d'améliorer la situation d'un grand nombre d'officiers, je demande que ces dispositions soient examinées en même temps que le budget de la guerre.

M. le président. — Pour hâter l'examen de ces projets de loi, j'en propose le renvoi à une commission spéciale ; lorsque celle-ci aura déposé son rapport, la Chambre appréciera s'il y a lieu d'accueillir la demande de l'honorable ministre de la guerre.

Communication

M. le président donne lecture d'une lettre de M. Tournay-Dutilleux, annonçant la mort de son père, qui siégea pendant plusieurs années à la Chambre.

Budget de l'Intérieur

La Chambre reprend la suite de la discussion du budget de l'intérieur.

M. le ministre répond à M. A. Delporte au sujet de la convention pour la fourniture de l'énergie électrique conclue entre Bruxelles et Ixelles. Il est inadmissible qu'une commune fasse la concurrence à l'industrie privée. On invoque comme prétexte le bénéfice que les deux communes peuvent retirer de l'opération. Le bénéfice à réaliser par l'une et l'autre commune était, du reste, si faible, que pas un contribuable ne se serait aperçu de l'exécution ou de la non-exécution du contrat.

M. Camille Huysmans défend longuement la question des régies communales. Sur ce point, il soutient naturellement la thèse socialiste.

L'orateur se prononce en faveur de l'annexion des faubourgs à Bruxelles et justifie l'urgence de cette annexion. Il traite ensuite fort longuement des expropriations. En terminant, il déclare qu'il proposera, par un amendement, la réduction des traitements des ministres.

La séance est levée à 6 heures.

LES SOUVERAINS à l'Exposition de Charleroi

M. Devreux, bourgmestre de Charleroi, dans une récente réunion du Conseil communal, a annoncé officiellement l'imminence de la visite du Roi, de la Reine et peut-être des petits Princes.

Le Comité de l'Exposition et les autorités communales s'occupent activement de l'organisation des différentes cérémonies, et préparent à la Famille Royale une réception grandiose.

LA CONQUÊTE DE L'AIR

LE TOUR DE BELGIQUE

Hier a été ouverte la liste d'inscriptions pour le tour de Belgique. C'est Jan Olieslagers qui y occupe la première place. Suivent : John-Max Olieslagers, Vasseur et un quatrième aviateur belge.

On attend les inscriptions de Jules Tyck, de Lanser, du comte d'Hespel, de Verrept, de Jules de Laminne, de Lescarts, etc.

Terrible drame de famille à Montignies-sur-Sambre

UN CANTOIS TUE SA BELLE-MÈRE ET BLESSE GRIÈVEMENT SA FEMME

Depuis quelque temps le nommé Charles Does, âgé de 27 ans, vivait séparé de sa femme, Julienne Lezaire, âgée de 28 ans. Le mari s'était fixé à Gand, tandis que la femme retourrait avec ses trois enfants chez sa mère, à Montignies-sur-Sambre.

Il y a quelques jours Does apprenait que sa femme avait manifesté l'intention de se rendre en France avec sa mère et d'envoyer les enfants chez leur père, à Gand. Il arriva hier, et fit une démarche auprès de sa femme pour l'engager à reprendre la vie commune. Elle refusa. A neuf heures, il revint à Charleroi, acheta un revolver et à 11 heures et demie, il se rendit de nouveau à Montignies-sur-Sambre.

Au cours d'une altercation avec sa belle-mère, il tira-sur elle quatre coups de revolver. La pauvre femme fut tuée net.

Le meurtrier tira ensuite deux balles sur sa femme, qui est blessée grièvement.

Les voisins accoururent et le meurtrier, réfugié dans la cour, les menaça de son arme. Mais il n'avait plus de cartouches et quand la police arriva, il se laissa arrêter sans résistance.

L'état de la femme Does est considéré comme désespéré.

Un déraillement à Martinrive

UN TUÉ. — TROIS BLESSÉS

Mercredi soir, vers 9 heures, un train de marchandises, venant d'Ayneille, est allé buter, en gare de Martinrive, ligne de l'Amblève, contre une rame de wagons, stationnant sur une voie de garage. Le choc fut si violent que cinq wagons, chargés de blocs de pierre et de minerai, furent complètement détruits.

Le chauffeur, Emile Bouffa, 22 ans, d'Angleur, a été tué net. Le mécanicien et un serre-frein, qui avaient pu sauter du train, ont reçu des blessures peu graves.

Le chef garde a été légèrement contusionné au visage.

L'accident serait dû à la malveillance.

VISITES PRINCIÈRES. — Le roi a eu une courte entrevue, à Ostende, avec le prince Boris de Bulgarie.

— Le prince royal de Bulgarie, revenant du couronnement du roi d'Angleterre, se trouve en ce moment à Bruxelles, où il compte passer quelques jours.

UN 75e ANNIVERSAIRE. — Jeudi, à 2 heures, a eu lieu, au gouvernement provincial, une réunion des membres du conseil provincial du Brabant, chargés d'examiner une proposition d'organisation de fêtes à l'occasion du 75e anniversaire de la création des conseils provinciaux en Belgique.

FAITS DIVERS. — *Ecrasé par le vicinal.* — Un cultivateur de Bonheyden-lez-Malines, M. Jean Van der Huwern, 40 ans, a été écrasé par le vicinal de Malines à Tremelos. La mort a été instantanée.

— *Un incendie à Anderlecht.* — Le feu s'est déclaré, dans la soirée de mercredi, dans la fabrique de cartonnage de MM. Hernalsteens et Mahaux, rue Chomé-Wyns, à Anderlecht. Les ateliers ont été détruits. Les dégâts sont très importants.

— *Ruade mortelle.* — A Viesoul, un gamin de 15 ans, le jeune Jacquemin, a été tué net d'un coup de pied de cheval.

MENIN

La tentative de vol de la rue de Bruges

UNE DESCENTE DU PARQUET

Nous avons annoncé dans un dernier numéro, qu'une tentative audacieuse de vol avait été commise chez M. Vanrohays, boucher, rue de Bruges, et que les malfaiteurs, vainement d'ailleurs, avaient essayé de cambrioler un coffre-fort.

Le parquet de Courtrai, représenté par M. Verhelst, procureur du Roi et Soenen, juge d'instruction, accompagné de son greffier, M. Rommens, a opéré hier dans l'après-midi, une descente à Menin, pour se livrer à une enquête sur cette affaire. Les magistrats qui sont arrivés à 3 heures, ont quitté Menin à 6 heures.

Un vol audacieux!

Dans la nuit de mercredi à jeudi, un vol des plus audacieux a été commis chez M. Pinoy, allumeur de réverbères, demeurant rue de Bruges, 357.

Ainsi qu'il le fait chaque nuit, M. Pinoy avait quitté son habitation, vers 3 heures, pour procéder à l'éteignage des becs de gaz. Or, pendant son absence, un malfaiteur a fracturé l'une des fenêtres de la façade et a pénétré dans la maison, après être passé sur le lit où reposait Mme Pinoy, qui, chose extraordinaire, ne s'éveilla pas.

Dans une garde-robe, le malfaiteur s'empara d'une somme de 12 francs. Dans ce même meuble, se trouvait une saccoche contenant une somme assez rondelette, provenant des recettes qu'effectue M. Pinoy au compte de la Société du Gaz. Cette saccoche a été retrouvée intacte.

Plainte a été déposée et une enquête ouverte par M. Vandevoorde, commissaire adjoint de police.

La Vie Sportive

HIPPISME

COURSES DE TOURCOING. — La prochaine réunion hippique de Tourcoing est fixée au dimanche 2 juillet, à deux heures. Elle comporte les épreuves suivantes :

1. — **Prix de la Région** (au trot attelé ou monté).
2. — **Prix du Syndicat des Eleveurs de la 6me Circonscription** (au trot monté ou attelé).
3. — **Prix de Neuville** (steeple-chase militaire), (3e série).
4. — **Prix d'Essai** (haies).
5. — **Prix du Nord** (au trot monté ou attelé, rendement de distances).
6. — **Prix de Consolation** (handicap libre au trot monté ou attelé).
7. — **Prix de Clôture** (au trot attelé ou monté, rendement de distances par sommes gagnées).

LES COURSES A AUTEUIL

du jeudi, 29 juin

Paris, 29 juin. — (Par dépêche.) — Voici les résultats des courses qui ont eu lieu à Auteuil :

Prix de la Porte-Maillot : 1er, Le Nègre (Williams), pes. 61.50, pl. 22.00, pel. 38.50, pl. 11.50 ; 2e, Bicarbonate (R. Sauvel), pes. 24.00, pel. 9.00 ; 3e, Bonaparte (Thibault), pes. 37.00, pel. 15.50. — Non placés : Noric, Caïd, Orgon, Pequeno, Dazoutia, Destin IV, Chauvigny II, Roi d'Or IV, Lucullus III.

Prix Black Rose : 1er, Montagnard (A. Benson), pes. 56.00, pl. 31.00 pel. 29.00, pl. 18.00 ; 2e, Strapontin III (Patrick), pes. 77.00, pel. 30.00 ; 3e, Harold. — Non placés : Astre Royal, Kama, Célimène III,